

GUADELOUPE : UNE TOMBE INSOLITE

ORUNO D. LARA

Centre de recherches Caraïbes-Amériques - CERCAM

30 mai 2018

Émergeant sous le soleil de Basse-Terre (Guadeloupe)

Au grand cavalier du Fort

La tombe du général RICHEPANCE

S'imprime brusquement au fer rouge

Dans la fureur des consciences

Qui s'éveillent à l'action

En se réappropriant progressivement leur Histoire

O.D. LARA

Ainsi, tout commence donc, avec la vision de la tombe de RICHEPANCE qui se dresse au grand cavalier du Fort de Basse-Terre. Depuis septembre 1802.

Que fait donc encore aujourd'hui, cette tombe, en Guadeloupe ?

Recommençons d'abord, une nouvelle fois, par rappeler les événements.

Au vrai, comme je l'ai dit si souvent, une période dite « révolutionnaire » s'enracine dans une phase d'occupation britannique de l'archipel pendant la guerre de Sept Ans, en 1759-1763.

Les richesses s'accumulent, le commerce anglais « bien plus considérable que celui de la France » favorise la prospérité des grands propriétaires esclavagistes. L'historien ORUNO LARA, contrairement à ceux qui, alors, comme Jules BALLETT, célèbrent « les deux Gouverneurs (anglais) qui ont le plus fait pour sa grandeur » - Byam CRUMP et Campbell DALRYMPLE – et se plaignent qu'« aucune rue de Pointe-à-Pitre ne porte les noms de ses deux fondateurs », livre le fond de sa pensée. ORUNO LARA pense en effet « à tous ces esclaves qui arrivaient, qui trimaient, qui grattaient, obscurs artisans de cette prospérité, auteurs ignorés de cette fortune publique qui les immolait dans sa gloire !

Je pense au fer rouge marquant dans leurs chairs vives, aux coups de fouet appliqués sur leurs reins nus, à toutes les angoisses de leurs âmes... » (*LA GUADELOUPE DANS L'HISTOIRE*).

Cependant, le système esclavagiste et la traite négrière s'élargissent, se renforcent et le général Byam CRUMP meurt en fonctions en 1760, remplacé par Campbell DALRYMPLE. Le gouverneur CRUMP est enterré dans le Fort – comme le révèle William PITT dans une lettre de 1760 au général Robert MELVILLE¹ -, comme le sera plus tard, en juin 1794, un autre gouverneur anglais, le Major-General Thomas DUNDAS (1750-1794) qui meurt également à Basse-Terre.

Pour ce dernier, ORUNO LARA précise dans son ouvrage de 1921 (*LA GUADELOUPE DANS L'HISTOIRE*) : « Victor HUGUES avait fait enlever les restes du gouverneur anglais DUNDAS, de triste mémoire, enterré six mois auparavant dans le Fort Saint-Charles, pour les jeter à la voirie le 10 décembre 1794 ».

¹ Letter from William PITT to Lieut.-Governor MELVILLE on the death of Governor CRUMP of Guadeloupe, 1760, BALFOUR-MELVILLE Papers (Box 28).

Quant au premier gouverneur anglais, l'honorable Byam CRUMP, il avait été lui aussi déterré et livré aux chiens et à la mer, le jour où l'on hissa le drapeau royal sur le Fort Saint-Charles, le 6 juillet 1763, quand la Guadeloupe avait été réoccupée par la France.

Deux tombes étrangères au Fort de Basse-Terre, deux solutions radicales, que dicte l'Histoire. Revenons à RICHEPANCE et à sa dépouille qui repose depuis 1802 au grand cavalier du Fort de Basse-Terre.

L'historien ORUNO LARA, héritier d'une tradition de luttes du groupe des Nouveaux libres, - sa grand mère Bertilde avait été libérée en mai 1848 -, s'est efforcé de se réapproprier une Histoire complexe, qu'il maîtrise encore mal à son décès en février 1924. Volontaire, il a combattu pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1919, jusqu'à sa démobilisation. Il avait imprimé un ouvrage pour la jeunesse, traitant de l'Histoire. Son livre « pour les Écoles de la Guadeloupe » a permis à des générations d'élèves de connaître les grandes lignes de cette Histoire.

La pénétration capitaliste économique, culturelle et politique, dans les colonies, en imposant l'assimilation, a favorisé un redoublement de l'oubli du passé et un renforcement de l'ignorance de l'Histoire.

Recouvert par un linceul invisible, mais plus résistant que l'acier, la dépouille de RICHEPANCE pouvait dormir, tranquille, au grand cavalier du Fort de Basse-Terre. Personne ne s'en souciait. Les administrateurs officiels se taisaient. Les colons blancs s'enrichissaient. La foule des dominés colonisés, immergés dans un processus de survie, luttent sans répit malgré les obstacles : absence d'emplois, racisme, manipulations politiques et culturelles, etc.

Depuis 1998, un processus de prise de conscience s'est déclenché, sous l'impulsion d'une conjoncture nationale et mondiale. Les membres des collectivités coloniales de Guadeloupe et de Martinique, apprennent progressivement à déchiffrer, étape par étape, les différentes phases d'une Histoire qui se révèle dans toute sa splendeur et son caractère tragique.

Les populations colonisées, chloroformées si longtemps, depuis 1848, subissent les contraintes des autorités coloniales s'échinant à déconstruire le passé dans leur cerveau, à imposer l'oubli du passé, à écarter le soutien de l'Histoire. Pourquoi écarter l'Histoire ? Pourquoi faire tant appel à la mémoire dans tous ces comités créés pour consolider l'oubli ?

La raison principale réside dans le rôle important attribué à la mémoire : elle doit, une fois vidée de ses expériences de l'époque esclavagiste (luttes, culture orale, résistances des nègres cimarrons), se remplir de souvenirs associant leur parcours social et culturel au système assimilationniste imposé depuis 1848.

Revenons à l'Histoire, avant de conclure.

Résumons une période révolutionnaire, en invitant les sociétaires à relire le texte d'un ouvrage publié en 2001 : O.D.L. *Carâibes : entre liberté et indépendance. Réflexions critiques autour d'un bicentenaire, 1802-2002.*

Napoléon BONAPARTE, le Premier Consul, veut éliminer TOUSSAINT LOUVERTURE qui s'est imposé dans la colonie de Saint-Domingue et soumettre le territoire. Il veut exploiter les richesses de cette colonie et sait qu'il doit réorganiser le régime colonial et esclavagiste pour arriver à ses fins. Pourquoi avait-il épousé Joséphine ? Il la croyait riche, la sachant héritière de domaines situés à la Martinique et à Saint-Domingue. BONAPARTE est donc persuadé qu'il lui faut rétablir une économie esclavagiste pour bénéficier de la production coloniale et du commerce des îles. C'est lui qui a tout planifié et dicté des « instructions secrètes » à son beau-frère LECLERC. Il n'est pas question évidemment de proclamer ses intentions cachées de rétablir l'esclavage et d'avertir les populations concernées, ce qui les précipiterait dans la résistance et diminuerait les chances de succès de l'expédition. C'est la

raison pour laquelle BONAPARTE temporise, tente de finasser et de couvrir d'éloges TOUSSAINT LOUVERTURE dans un premier temps : il manie ainsi la carotte et le bâton. Le procédé est connu.

Une formidable expédition quitte Brest le 10 et le 11 décembre 1801, sous les ordres de l'amiral VILLARET-JOYEUSE (Marine) et de LECLERC (Troupes), accompagné de Pauline BONAPARTE son épouse, la sœur du Premier Consul.

Ordre a été donné à LECLERC de suivre à la lettre les différentes phases d'une stratégie militaire qui, élaborée par BONAPARTE, prévoit, au début de la guerre, l'élimination de TOUSSAINT et des principaux chefs noirs militaires qui l'entourent. Avant d'imposer au territoire les lourdes contraintes d'une occupation militaire favorisant les conditions du rétablissement du système esclavagiste.

En Guadeloupe où les conjurations se succèdent, la nomination du Capitaine général Jean-Baptiste-Raymond LACROSSE, entré en fonctions le 29 mai 1801, laisse présager le rétablissement de l'esclavage. Son administration autoritaire et brutale mécontente la population qui finit par l'arrêter et le remplace le 24 octobre 1801 par Magloire PÉLAGE, un « homme de couleur » originaire de la Martinique, commandant en chef des troupes de Guadeloupe. Embarqué le 5 novembre 1801 à bord d'un navire danois – pouvant circuler comme neutre - LACROSSE se réfugie à la Dominique.

PÉLAGE, à la tête d'un Conseil provisoire, entreprend d'administrer la colonie, et de réorganiser la défense militaire en nommant son compatriote DELGRÈS au commandement du Fort et de l'arrondissement de la Basse-Terre. Le commerce se développe avec l'arrivée d'un grand nombre de navires nationaux et étrangers.

De la Dominique, LACROSSE inonde le voisinage insulaire de proclamations incendiaires dirigées contre les « factieux » qui l'ont destitué.

Alerté, le Premier Consul décide dans la précipitation² de lancer une seconde expédition qu'il ordonne de se mettre sous les ordres de la première, après avoir réussi sa mission.

Préoccupé de reconquérir la Guadeloupe et d'écraser une rébellion qui lui rappelle fâcheusement la situation de Saint-Domingue, BONAPARTE charge Antoine RICHEPANCE, un officier de l'état-major de MOREAU et le contre amiral BOUVET, à la tête d'une division navale portant 3.600 hommes, de rétablir l'ordre colonial. Cette seconde expédition débarque les forces militaires à Pointe-à-Pitre le 2 mai 1802 et entreprend aussitôt de combattre la résistance. IGNACE succombe à Baimbridge le 25 mai. DELGRÈS, retiré sur

² Soulignons un point de la conjoncture internationale, que les historiens ne mentionnent guère. Les deux expéditions françaises qui partent ainsi en mission dans la mer des Caraïbes, profitent de l'ouverture des « Préliminaires de Londres » du 18 octobre 1801, qui précède la signature du Traité d'Amiens entre la France et l'Angleterre le 25 mars 1802. Les bâtiments des deux flottes partent chacun porteur d'un « passeport » délivré par les Britanniques qui les autorisent à circuler. Or, BONAPARTE sait que le temps lui ait compté car la paix risque de ne pas durer. La reprise des hostilités entre les deux puissances maritimes, ne laissent aucun doute : les vaisseaux de la Royal Navy possèdent une supériorité navale incontestable, qui se vérifiera lors de la bataille de Trafalgar (éclatante victoire de NELSON remportée le 21 octobre 1805). On sait qu'après la décision de BONAPARTE d'occuper le Brabant et Flessingue, l'Angleterre rompt la Paix d'Amiens : le 18 mai 1803, les Britanniques rétablissent le blocus des côtes françaises.

Les opérations militaires de RICHEPANCE en Guadeloupe et les premiers mois de la guerre à Saint-Domingue, s'effectuent donc sous des conditions de paix. Notons au passage que LACROSSE et RICHEPANCE bénéficient dans les îles du concours de certains administrateurs coloniaux anglais. Ce n'est pas le cas de VILLARET-JOYEUSE et de LECLERC qui doivent affronter très vite, l'opposition navale des Anglais. La déroute de l'expédition de Saint-Domingue s'explique en partie par la réouverture de la guerre et la reprise de l'activité des croiseurs de la Royal Navy en mer des Caraïbes (escadre de l'amiral Samuel HOOD) qui établissent un blocus des îles françaises et gênent l'approvisionnement de ROCHAMBEAU –le successeur de LECLERC- en 1803.

les hauteurs du Matouba, au pied de la Soufrière, périt dans une explosion, le 28 mai 1802 avec cinq cents hommes, femmes et enfants.

L'arrêté de RICHEPANCE rétablissant l'esclavage, le 28 messidor an X (16 juillet 1802) déplait à LECLERC, qui écrit le 6 août 1802 au ministre de la Marine : « L'insurrection grossit... (...) Tous les noirs sont persuadés par les lettres venues de France, par la loi qui rétablit la traite, par les arrêtés du Général RICHEPANCE qui rétablit l'esclavage à la Guadeloupe, qu'on veut les rendre esclaves.... Ces hommes ne veulent pas se rendre ».

La répression organisée méthodiquement par RICHEPANCE frappa durement plus de 10.000 individus, massacrés ou déportés. RICHEPANCE lui-même et ses officiers organisèrent un trafic négrier dans les possessions espagnoles. Il embarqua 3.000 prisonniers et chargea une division de frégates sur laquelle il les avait répartis, de se rendre à Cartagena de Indias et même à New York pour les vendre. Les navires errèrent avec leur chargement dans le Golfe du Mexique et finirent par en « déposer environ 2.000 dans les possessions inhabitées de la Côte Ferme » et aux Guyanes. Un millier d'autres prisonniers « fut conduit à Brest et enfermé au bagne. Quelques mois après on en forma un corps qu'on envoya à Mantoue, comme plus propre que les troupes françaises à résister à l'insalubrité du pays » (ANOM, C7A 56 et 57).

RICHEPANCE meurt le 3 septembre 1802 et il est « enterré au grand cavalier du Fort Saint-Charles, à la place du général anglais DUNDAS, dont le corps fut jeté à la voirie, en 1794, par Victor HUGUES. (...) Un arrêté consulaire du 30 mars 1803 décréta que le Fort Saint-Charles, où ses restes furent déposés, porterait le nom de : Fort RICHEPANCE ».

C'est donc ce criminel, ce bourreau coupable de tant de massacres (près de 10% de la population de la Guadeloupe, qui repose depuis septembre 1802 dans une tombe au grand cavalier du Fort de Basse-Terre.

Une tombe insolite.

Un caveau qui a bénéficié jusqu'ici de l'indifférence et de l'oubli, de la méconnaissance et de l'ignorance du public insulaire.

Quant à qualifier cette sépulture d'« archive », et à la respecter comme telle, autant laisser l'écriture de l'Histoire aux rastaquouères démagogues, aux populistes, voire aux imbéciles !

Que faire alors de ces Mânes et de ce mausolée si visibles ?

Deux remarques. La première pour évoquer d'autres criminels célèbres de la Seconde Guerre mondiale, tel que Adolf EICHMANN, exécuté par l'État d'Israël. Toute proportion gardée, une comparaison s'impose : RICHEPANCE est à la population de Guadeloupe, ce qu'ont été des criminels tels que les bourreaux nazis des camps de concentration. Nous ne pouvons pas demander simplement à l'État colonial de reprendre la dépouille de RICHEPANCE et de l'exhiber en France dans un appareil officiel qui le replacera pour des lustres dans une solennité et une splendeur républicaines. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe, à Paris.

Par ailleurs, depuis ma plus tendre enfance, lisant sous l'œil attendri de ma grand-mère les pages du livre de mon grand père ORUNO LARA, consacrées à la « période révolutionnaire », j'ai toujours été partisan de la *destruction de ce tombeau*. C'est un sentiment personnel que j'expose ici avec franchise.

L'historien que je suis, en revanche, ne peut pas trancher de la sorte, aussi radicalement. Il appartient, je le pense, à la population de l'archipel, dans son ensemble, de prendre une décision, en connaissance de cause. La population doit connaître les brûlures de l'Histoire, en particulier, les exactions de RICHEPANCE, avant d'adopter une solution visant à liquider ce problème historique de manière définitive.

Comment ne pas vouer aux gémonies ces responsables politiques, femmes et hommes, originaires de l'archipel, qui assis le 27 mai dans leurs fonctions de dominés colonisés complices de l'État colonial, élèvent des protestations visant à se démarquer des rebelles de 2018 !

Tous les Guadeloupéens ont le droit – et le devoir - de saisir et de comprendre une Histoire vécue par leurs ancêtres. Y compris les manifestants qui désapprouvent l'existence du tombeau de RICHPANCE au grand cavalier du fort de Basse-Terre. Personne, et surtout pas ces figures constipées, maquillées, clownesques, réfugiées dans les plis de l'assimilation, ne peut s'opposer à ceux qui tentent, à leur manière - qu'on peut critiquer certes -, de changer de cap, de se réorienter et de pénétrer dans une Histoire en marche, pour se lancer dans la construction de l'avenir de la Guadeloupe.

ORUNO D. LARA

CERCAM

30 mai 2018